

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 30/09/2014**

L'an deux mille quatorze,

Le trente septembre, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du douze septembre deux mille quatorze, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX, sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de conseillers présents :	16
Nombre de conseillers présents ou représentés	19
Nombre de conseillers excusés :	03
Nombre de conseillers absents :	

Présents, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

1. GUERIN Denise	10. FRERSON Alain
2. SERGENT Jean-Marie	11. DOS SANTOS RODRIGUES Sandrine
3. AUBRY Christine	12. GIRARD Pascal
4.	13.
5. DEBRAND Monique	14. LADROIT Serge
6. CABART Jean-Claude	15. LACROIX Aurore
7. PEGURRI Gisèle	16.
8. LONGUEVILLE Jean-Pierre	17. FONTANIVE Marzéna
9. LECLERE Claudine	18. LORENZI Jean-Luc
	19. AMBOLLET Christine

Absents :

Absents excusés : M. ANGO Jacques-Vianney, M. MASSON-BENSID Nadia, M. BELHANDA Abdeslam

Pouvoirs : M. ANGO Jacques-Vianney à Mme AUBRY Christine
M. MASSON-BENSID Nadia à Mme LACROIX Aurore
M. BELHANDA Abdeslam à Mme GUERIN Denise

Secrétaire : Mme AUBRY Christine

OBJET : FINANCES COMMUNALES : Décision modificative n° 8 - Ville

Vu le budget primitif 2014 du service de la Ville,
Considérant les dépenses à engager relatives à la réhabilitation du dojo.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DECIDE de procéder aux virements et ouvertures de crédits suivants :

Décision modificative n°8 :

En dépense :

Section d'investissement : Opération 111 Chapitre 21 – Article 21318 : +1750€

Section de fonctionnement : Chapitre 011 – Article 61522 : -1750€

Chapitre 023 : Article 023 : +1750€

En recette :

Section d'investissement : OPFI - Article 021 : +1750€

NB : l'opération 111 concerne la réhabilitation du dojo

Fait à PARGNY SUR SAULX,
Le Maire,
Denise GUERIN